

La Balme de Sillingy, le 9 juillet 2024

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES
CONSEIL MUNICIPAL DE LA BALME DE SILLINGY**

Lundi 8 juillet 2024 à 19h30 en salle des Fartoz

2024-038 : Modification du tableau des emplois permanents

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération

2024-039 : Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité au pôle Scolaire Jeunesse

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération

2024-040 : Modification du RIFSEEP

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération

2024-041 : Prise en charge des frais de déplacement des agents

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération

2024-042 : Modalités de mise en œuvre du Compte Epargne Temps (C.E.T)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération

2024-043 : Modalités d'exercice du travail à temps partiel pour les agents titulaires, stagiaires et contractuels

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération

2024-044 : Approbation de la modification n° 3 du Plan Local d'Urbanisme

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération

2024-045 : Acquisition foncière route des Carasses – Parcelle C 817

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération

2024-046 : Acquisition foncière route des Carasses – Parcelle C 3789

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération

2024-047 : Acquisition foncière route des Carasses – Parcelles C 4689, C 4691 et C 4693

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération

2024-048 : Acquisition foncière espaces naturels sensibles – Parcelle A 644

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération

2024-049 : Tarifs de la restauration scolaire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération

2024-050 : Délégation de maîtrise d'ouvrage à l'intercommunalité pour la réalisation d'un aménagement cyclable Route de Dalmaz

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération

**Le secrétaire de séance
Floriane ESCOLANO**



**Le Maire
Séverine MUGNIER**

